

SITES

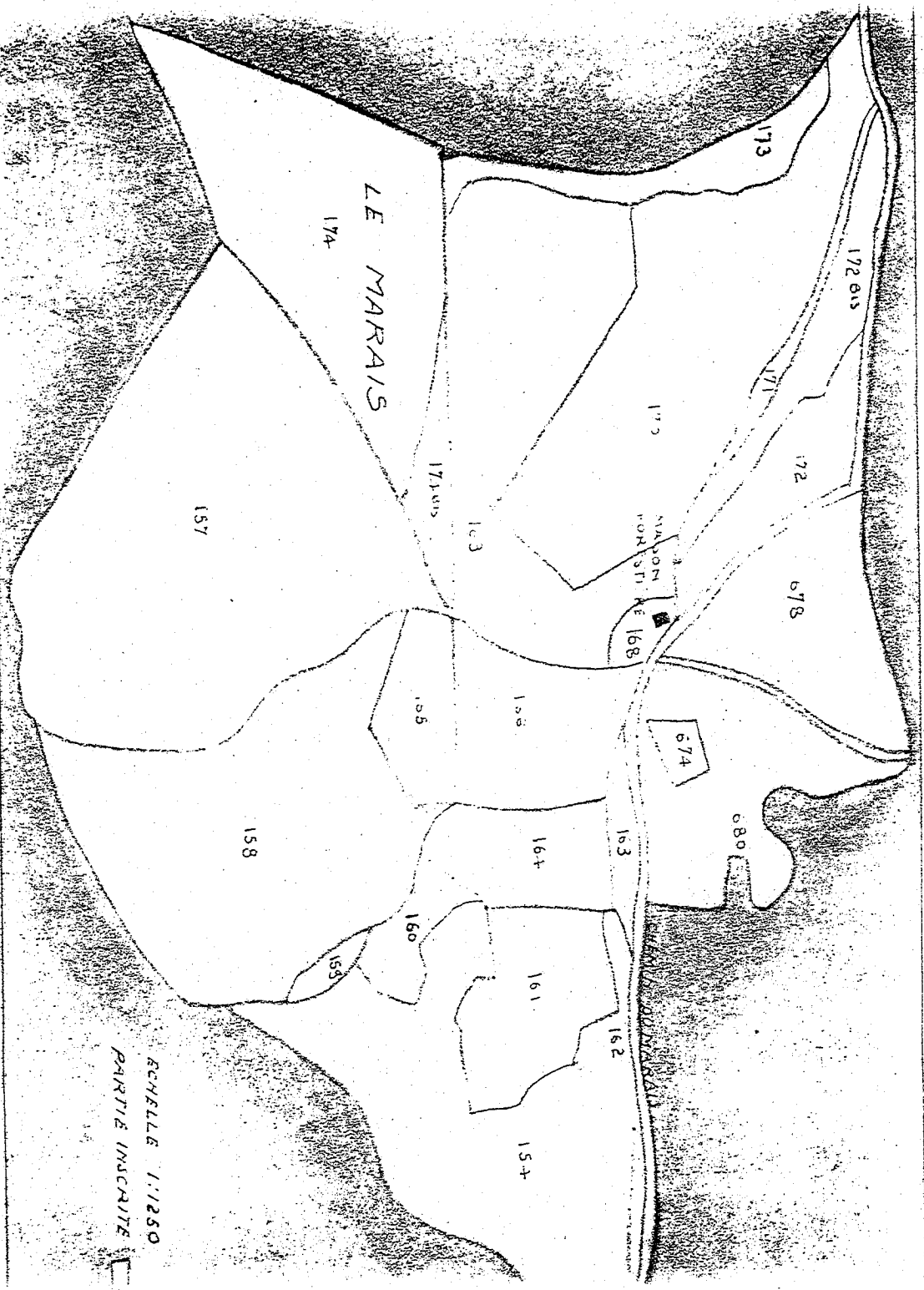
LE MARAIS

DESCRIPTION

COMMUNE : ST MARTIN D'URIAGE
CANTON : DOMÈNE
ARRONDI : GRENOBLE



CARTE
MICHELIN
N° 77
PL. 5



ECHELLE 1:1250
PARTIE INSCRITE

ARRÊTÉ DU 1er DÉCEMBRE 1943

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le plateau dit "Le Marais" à St. MARTIN d'URIAGE (Isère).

Parcelles cadastrales visées :
n° 154.155 à 159.161 à 163.164 à 166.168 à 172.
172bis.173.174.174bis section G; n° 674.678.680
section I.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts:

signé: L. LUTECOMER

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments Historiques
et des sites :